

## Réunion du Comité Directeur / CDVL 73

Vendredi 6 janvier 2023

Membres du comité	Présent	Excusé
• Isabelle Clément	X	
• Sarah Coelho		X
• Nora Peter	X	
• Olivier Amoudry	X	
• Daniel Bouclier	X	
• Christophe Cornillon		X
• Bernard Dupuis	X	
• Michel Flory	X	
• Camille Girault	X	
• Daniel Gondouin	X	
• Dominique Jean	X	
• Philippe Moreau	X	
• Thierry Pecqueur	X	
• Pierre Pugnot	X	
• Olivier Riegert		X
• Joel Riss	X	
• Philippe Roëa	X	
• David Savoye	X	
• Philippe Thouzeau		X
• Anaïs Savoye		X
• Alizée Cardinal	X	
Invités		
• Cyprien Champ	X	
• Astrid DUMEZ		

DEBUT 17h30

## POINT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER

On à reçu et fait plus de dépenses cette année = plus d'activité cette année.

Est-il possible d'anticiper un peu en avance ? Produits imputables ?

Faire des provisions un peu en amont ?

Les comptes sont sains malgré l'augmentation de l'activité. Par rapport au prévisionnel on n'a pas de déficit (certaines actions prévues ne sont pas réalisées)

## PRÉSENTATION D'ASTRID DUMEZ (QUI NOUS QUITTE)

Grande pratiquante de hand-ball. Elle arrête sa mission car trop débordée par ses différentes missions.

En attente des derniers règlements de ses honoraires (cf CDOS)

Le Comité remercie Astrid qui a œuvré sur le projet MARCHE ET VOL (challenge MEVPA) en autre actions.

Un autre jeune est candidat (Dom JEAN s'en occupera au niveau du CDOS)

## SITUATION AIGUEBELETTE

Dom JEAN revient d'une réunion de conciliation FFVL concernant le litige. (Convention et article 6 du règlement intérieur du club) L'école AIGUEBELETTE PARAPENTE a quitté la FFVL.

Rappel de la lettre de 4 clubs en 2022.

Dom JEAN précise son regret concernant ce départ.

Deux instances au cœur du litige : l'ECOLE et le CLUB.

Philippe M rappelle les points de divergences.

Le CDVL73 prend acte du départ de l'école AIGUEBELETTE PARAPENTE de la FFV et lui souhaite bon vent. AIGUEBELETTE PARAPENTE ne pourra plus délivrer de brevets FFVL, quels qu'ils soient. Que vont devenir les licenciés ECOLE 2023 ? Un courrier sera rédigé par la FFVL.

## LES INDIENS

Aide de financement journées handi-aile de 500€

Rappel convention d'objectif avec le département qui nous finance dans ce sens.

Validation à l'unanimité

### TEMPLIN DU SAPENAY : FINANCEMENT

Rappel retard loyers.

Rappel convention de 2004 qui n'existe plus.

Convention 2010 avec la mairie de CESSENS qui fait état d'un loyer de 80€ signé par CDVL73 et un représentant du Delta Club de Savoie Le CDVL à payé jusqu'à 2017 mise en demeure pour loyer impayé depuis. (pas reçu de facture)

Michel F à réglé la mise en demeure.

Une facture de 80€/an est donc à régler pour les loyers à compter de 2018.

Proposition : le DELTA CLUB DE SAVOIE demande de prendre la gestion du site DELTA du SAPENAY pour régler ce loyer par l'avenir. VALIDATION par le comité. Si possible, revoir la convention de 2010.

On fait suivre le rappel d'ENTRELAC et la facture à Michel qui soldera.

VALIDATION de la somme de 800€ d'aide pour le tremplin SAPENAY

### CDVL ACADEMY

1- Validation du programme 2023 proposé par Philippe T. Voir sur le site du CDVL73.

2-Demande d'une école de CDVL ou d'un statut particulier qui permettrait au DTE de valider toutes les qualifs FFVL au nom du CDVL73 (accès à l'intranet des participants aux différentes formations organisées par le CDVL73). Question déjà évoquée par Gérard Favier la solution école ne reçoit pas l'assentiment de la FFVL.

Il faut donc trouver une solution qui permet aux professionnels de valider les brevets facilement. Un document descriptif de cette demande est en rédaction et sera transmis à Cyprien C pour étude et suite à donner.

3-Le volet FEMININES est encore à l'étude, compte-tenu du manque de dispo d'Anaïs. Nous lançons une recherche de responsable féminine pour 2023 !

### SITES TARENTOISE (Alizée)

Projet financement de réhabilitation/entretien des sites de TARENTEISE .

Plusieurs club concernés.

Financement max des collectivités de 80% ; Reste à charge 20% à répartir entre mes différents acteurs FFVL.

Somme globale évaluée sur 2 ans : 104000€ au total.

Développement activité et tourisme=mise en info pour sécurité (panneau déco, atterros carte interactive, directions restauration, adaptation handi, points accueil au ILLETES etc...)

Phase 1 : 16 sites conventionnés

Phase 2 : 8 autres sites (financement plus tard validé oralement pour l'instant)

Engagement CDVL : financement partiel à discuter. Donc quel budget prévisionnel à inscrire ? Environ 21 000€ à répartir sur la FFVL. Décision qu'un budget prévisionnel sera proposé après la réunion du bureau et validation en AG..

Tous les acteurs devraient être sollicités (clubs, professionnels, CDVL73, LIGUE, FFVL)

### **CHAMPIONNAT DE FRANCE**

5 au 11 juin en TARENTEISE : navettes, logements bénévoles à financer.

FFVL suit à hauteur de 3000€ ou 4000€ (à confirmer avec le nouveau président CCP Eric PUSIOL)

CDVL : Alizée demande une aide. Celle-ci sera fonction du type d'aide de la FFVL.

Dom et Cyprien précisent les règles qui vont être mises en place en terme de budgets. A suivre après la COMMISSION COMPETITION dès lundi prochain.

Un budget détaillé est demandé à ALIZEE avant l'AG.

### **AG 2023**

AG début 2023 : 3 mars 2023 à 18h salle de Chamoux sur Gelon

### **COUPE DES CLUBS DELTA (Nora)**

Une aide accordée, d'autant plus que les précédents budgets delta n'ont pas été utilisés. Nora présentera les chiffres avant l'AG

### **PROJET REALISATION CINEMATOGRAPHIQUE**

15000€ (Nora) La piste ANS n'est pas possible. Voir avec le CND. Une aise complémentaire et limitée pourra être accordée par le CDVL

**AIGLES DE VAL D'ISERE**

Alizée : le club des AIGLES DE VAL D'ISERE organise VOLASKI en mars : Aides possibles ? Habituellement 200€

Cf formulaire de demande de subventionnement à remplir.

**Thierry PECQUER projet VOLASKI pour son club**

Aide possibles, Habituellement 200€. Faire la demande.

**MANCHES A AIR**

Joël R à plus de 50 manches à air (petites) à disposition. Et 4 ou 5 manches à air. (Envoi postal et AG sur demande)

Mise à jour de la liste du matériel à disposition.

**VOLASKI SAISIES ANNULE MTO (Isabelle CLEMENT)**

Reporté 4/5 mars après l'AG. Aide possibles, Habituellement 200€. Faire la demande.

*Le secrétaire par intérim*

*Philippe THOUZEAU*